



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 3 mars 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

220 contrôles routiers du 23 février du 1^{er} mars 2015 : 626 infractions

Entre le lundi 23 février et le dimanche 1^{er} mars 2015, les forces de l'ordre ont mis en place 220 contrôles routiers qui ont permis de relever 626 infractions sur les routes ardéchoises.

402 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 25 alcoolémies.

18 permis de conduire ont été retirés et 34 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr



Suivez-nous sur Twitter : @Pref_07